Marchés publics de fournitures et services

L'achat public d'électricité et de gaz naturel

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6819033 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Marchés publics de fournitures et services

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les obligations pesant sur la structure publique acheteuse d'énergie
- Sécuriser le volet juridique et technique de son cahier des charges
- Mutualiser ses besoins avec d'autres acheteurs
- Piloter efficacement son marché

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics

Public concerné

Élus, décideurs, directeurs d'établissements et directeurs généraux des services
Acheteurs, négociateurs, ingénieurs, techniciens et comptables participant au processus d'achat, de gestion ou de contrôle de marchés énergétiques

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Connaître le paysage énergétique libéralisé

- Du monopole à la concurrence
- L'approvisionnement en énergie
- L'acheminement de l'énergie
- La fourniture de l'énergie
- La Commission de Régulation de l'Énergie
- Où trouver l'information ?
- La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER)

Identifier le nouveau cadre d'achat

- Le contrat unique en électricité
- Le contrat unique en gaz
- L'organisation des relations
- Les prestations du catalogue des GRD

Les obligations de souscrire une offre de marché

- Les obligations en électricité
- Les obligations en gaz

Préparer son marché de fourniture d'électricité et de gaz

- L'identification des fournisseurs
- Le recensement du besoin
- Le seuil du marché
- Les services associés à la fourniture
- L'achat d'énergie d'origine renouvelable

ÉTUDE DE CAS
Bâtir son CCTP

2e jour

Choisir sa stratégie d'achat

- Le regroupement entre acheteurs
- La durée du marché
- L'allotissement du marché
- Les techniques d'achat inadaptées à l'énergie
- L'accord-cadre avec marchés subséquents

ÉTUDE DE CAS
Optimiser les prix en réduisant les délais

Maîtriser les composantes du prix de l'énergie

- L'importance des coûts régulés
- Le TURPE, l'ATRD, l'ATRT
- Composante "capacité"
- Composante 'soutirage physique des responsables d'équilibre"
- Composante "stockage"
- Composante "CEE"

RETOUR D'EXPÉRIENCE
Les avantages comparés de différentes formules d'indexation

Élaborer sa clause de prix

- Décomposition schématique du prix
- La forme "binôme" du pix de l'énergie
- Structuration d'un PBU
- L'évolution du prix : prix variable, prix ferme, alternative au prix ferme

Gérer l'achèvement d'une procédure d'achat

- Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Les possibilités d'abandon de procédure
- La procédure de changement de fournisseur
- Les cas nécessitant une intervention spécifique

Exécuter un marché d'énergie

- Les opérations préalables à la fourniture
- Les pénalités pour mauvaise exécution du marché
- La défaillance du fournisseur
- La mise en cause des responsabilités

La fiscalité propre à l'énergie

- La TVA
- La CTA
- Les TCFE
- La CSPE
- La TICGN

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.